

Sécurité Routière

Prudence, RALENTIR !

Dans le cadre de la sécurisation routière du village, le conseil municipal a choisi comme première mesure de réaliser l'achat d'un **radar pédagogique**. Il pourra être positionné alternativement dans 4 endroits du village : un emplacement est prévu dans la rue des haies, un dans le bas de la rue de Louvois, un dans la rue d'Avenay et un dernier à l'entrée du village en arrivant de Saint-Imoges. Il est prévu ultérieurement que le centre du village soit concerné par une Zone limitée à 30 km. Nous rappelons qu'il est notre devoir à tous de respecter ces limitations.



Culture

Une bibliothèque vraiment chouette

L'idée a germé pendant le confinement. Des livres avaient été déposés en libre-service au Cerf à 3 pattes pour permettre aux germinoises de continuer à lire. Puis les masques ont été enlevés, on a pu sortir et les livres sont restés. Ce sont ajoutés également ceux donnés par Mme Demotier-Arocq notre ancien maire. Quelques germinoises ont eu alors l'idée d'ouvrir une bibliothèque qui soit aussi un lieu d'ateliers.

L'ancienne salle de réunion dédiée aux associations était libre, elle était parfaite pour accueillir ce projet. Après un premier appel aux bonnes volontés,

lancé par Florent Brisson, via le panneau Pocket communal, un petit groupe s'est constitué pour remettre en peinture la salle et y installer des rayonnages. L'ouverture a été programmée le samedi 1er avril 2023 en parallèle du marché des créateurs. Depuis la Chouette est ouverte tous les 15 jours en alternant samedi de 10h à 12h et mercredi de 16h à 18h. Il y a déjà eu un atelier Broderie et un atelier Tatakizomé. N'hésitez pas à fréquenter la bibliothèque, tous les germinoises sont évidemment les bienvenus !



L'ETAT CIVIL

1er janvier au 1 juillet 2023

Naissances :

13/02/2023 : Aloïs DÉNOUVEAUX
09/03/2023 : Marceau VAILLANT
02/04/2023 : Arthur D'ALMEIDA

Mariages :

03/06/2023 : Thierry CHARPENTIER et Nathalie BARDOUT
17/06/2023 : Jean-Pierre DÉNOUVEAUX et Cindy THAIZE
1/07/2023 : Quentin MALDÉMÉ et Maïlys CLAVIER

Le cerf à 3 pattes



Les commerces ambulants

Lundi soir : Pizza Champenoise
Mercredi soir : Burger
Dimanche soir : Croc Panda

Numéros d'urgence et d'écoute :

SAMU : **15**
En cas de danger immédiat : **17**
Violences sur les enfants : **119** (ou sur le site internet allo119.gouv.fr)

INFO MAIRIE

Secrétariat de mairie

Mardi de 16h15 à 19h15
Mercredi et samedi de 8h45 à 12h15

Comment nous joindre Mairie de Germaine :

laissez un message sur le répondeur :
03.26.52.88.81

Vous pouvez aussi nous contacter par mail :
mairie-germaine@wanadoo.fr
Maire : Philippe Caplat
philippe.caplat@9online.fr

Site internet :

<https://www.communedegermaine.fr/>

Retrouvez toutes les alertes et actualités sur
L'appli PANNEAUPOCKET



L'ECHO GERMINOIS

Bulletin municipal de la commune de Germaine

Juillet 2023

Cérémonies

Discours de la commémoration du 14 juillet

Bonjour à tous,

Merci d'avoir répondu présent pour cette traditionnelle commémoration du 14 juillet. Le 14 juillet représente les valeurs de liberté, une liberté arrachée au prix de nombreuses sacrifices humains. Des enfants de la patrie, quelques germinoises notamment, sont morts parce que la barbarie menaçait la liberté. Tous le 14 juillet, nous devons nous rappeler que la démocratie dans laquelle nous vivons a été gagnée au prix de nombreuses luttes. C'est 1789, c'est 1792, qui ont fait la France actuelle. Le pays devient une nation en se proclamant République et en inscrivant au fronton de ses monuments : « **Liberté, Egalité, Fraternité.** » Célébrer le 14 juillet c'est aussi mettre à l'honneur la République, notre République, avec ses valeurs portées par la Révolution française, ensuite devenues celles de notre nation tout entière. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la liberté de la presse, la liberté d'association, l'instruction laïque, gratuite et obligatoire, la séparation des Églises et de l'État, la liberté syndicale, le suffrage universel... tous ces principes découlent de l'acte révolutionnaire fondateur que représente symboliquement la prise de la Bastille. Ils donnent corps au pacte républicain. Après la crise du Covid, nous voici collectivement confrontés avec d'autres défis (guerre en Ukraine, inflation...) et surtout le dérèglement climatique qui nous affecte déjà un peu, et nous affectera tous plus encore dans l'avenir. Mais toute crise, toute période de bascule a également des effets positifs. La prise de la Bastille a consacré l'égalité sociale. La révolution de 1848 a donné naissance au suffrage universel. L'Europe a vu le jour au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale... Que ces crises nous poussent à changer nos habitudes pour un monde durable respectueux du vivant. C'est en tout cas ce que nous souhaitons et que nous essaierons de faire ici à Germaine à notre petite



échelle. Nous avons tous, élus comme citoyens, un devoir de vigilance et de responsabilité pour défendre ce cadre commun, ce pacte républicain, et promouvoir ce qui nous unit plus que ce qui nous divise. Ne tombons pas dans l'individualisme, l'inquiétude et le pessimisme, mais sachons nous mobiliser pour défendre notre fière et belle France. Voilà ce que je voulais vous dire en ce 14 juillet. 14 juillet que je vous souhaite joyeux. Oui, la fête fait partie des moments d'unité du peuple Français. Vive Germaine, vive la République et vive la France !

Patrimoine

la façade de la Mairie rénovée

Construite en 1887, notre mairie, qui fut au départ une mairie-école, avait besoin d'un rafraîchissement de sa façade. En effet, le crépi commençait à s'effriter entre les deux fenêtres de l'étage. Le chantier a été confié à l'entreprise 2 FSR. Nous nous sommes posés la question de laisser les pierres meulières apparentes. Mais il s'est avéré que la construction d'origine ne permettait pas de laisser les pierres à nu. Nous avons donc été contraints d'enduire le mur d'un crépi et avons fait le choix de choisir les mêmes teintes que le lavoir et les maisons environnantes dans un souci d'harmonie.





TRAVAUX

• Bassin de rétention SNCF :

Les travaux réalisés par la SNCF pour la création d'un bassin de rétention au dessus du tunnel ferroviaire ont démarré au mois de juin. Ils devraient se terminer au mois de septembre.



Réfection de la rue des Prés Droits : c'est pour cet automne !

Cela commencera par les travaux d'enfouissement des réseaux (électricité, fibre, éclairage public) début septembre sous l'égide du SIEM (Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne)

Puis 3 semaines de travaux pour la voirie par l'entreprise SRTP, entreprise locale de Verzy choisie à la suite d'une mise en concurrence. Une réunion d'informations avec les riverains a eu lieu le 8 juillet dernier : elle a permis de faire remonter quelques points techniques à concerner avec les entreprises et la Sofim chargée de la maîtrise d'œuvre de la réfection.

Coûts : Enfouissement pris en charge par le SIEM et la CCGVM sauf pour la partie réseau télécom qui est à la charge de la commune : pour un montant de 14986,64€ TTC

Réfection de la voirie : 73 710,90€ TTC pour la commune avec une subvention du Département de la Marne de 12 285,15€.

ASSOCIATIONS / CULTURE

► du côté du Cerf à 3 pattes



Succès pour le festival MEGAFaune



Le temps était incertain, ce samedi 14 mai 2023 et les organisateurs de ce nouveau festival Rock n'en menaient pas large quand des averses orageuses ont fait rage en début d'après-midi. Les groupes déjà présents n'ont pas pu se préparer et régler leurs balances. Mais il en fallait plus pour décourager la vingtaine de bénévoles déjà présents. Après la pluie, le beau temps, tout a repris dans l'ordre et dès 17h, les groupes se sont enchaînés dans une ambiance conviviale et survoltée en fin de soirée. Au final, plus de 370 entrées ont été comptabilisées et tous les festivaliers sont repartis ravis. Ils vous donnent rendez-vous le 25 mai 2024 pour une deuxième édition !

Comité des fêtes La Germinoise

Le pique-nique musical



Le Comité des fêtes de Germaine a rassemblé plus d'une centaine de vététistes lors de leur randonnée organisée le dimanche 7 Mai.

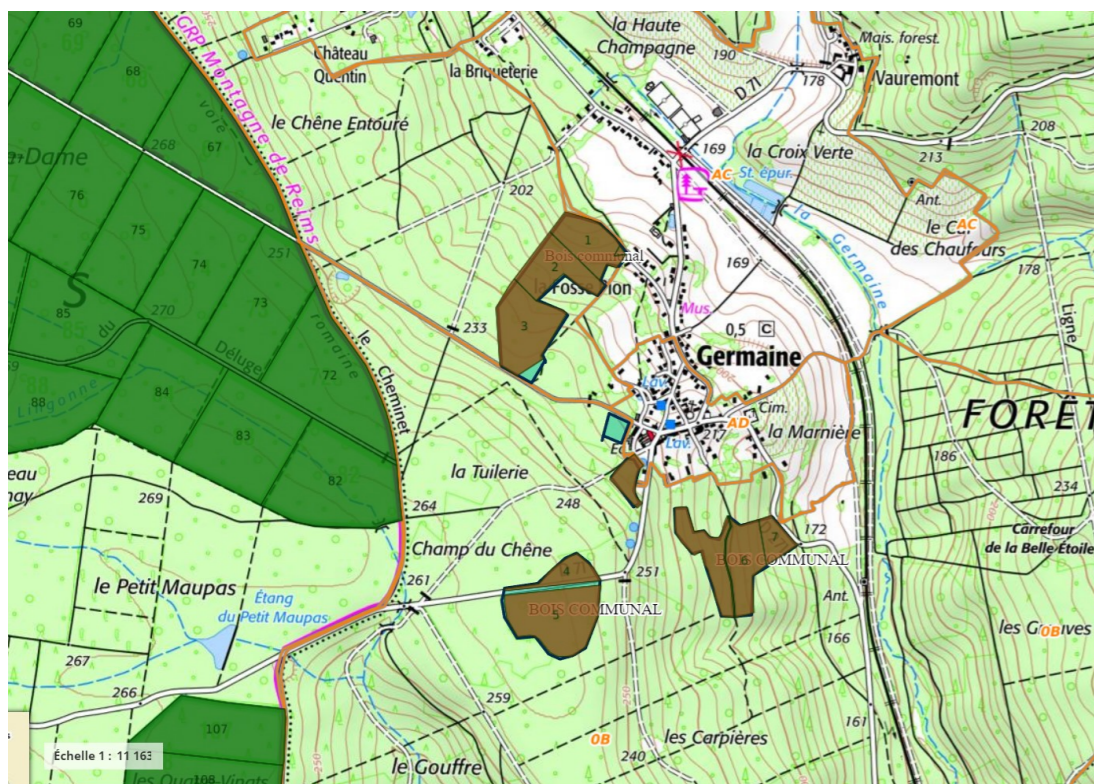


Concours de bûches, tir à la corde, affrontement de sumos et des rires en pagailles ce dimanche 1er juillet, au pique-nique organisé par le comité des fêtes.

Forêt

Quelles forêts à Germaine ?

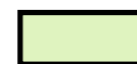
Le territoire de Germaine a une superficie de 1486 hectares, et il est recouvert pour une grande partie de forêts, qui appartiennent en grande partie à des propriétaires privés (1000ha), il est interdit d'y pénétrer. Nombreux sont les nouveaux habitants à se demander dans quels endroits s'y promener ? Près du village, le plus simple est d'emprunter le sentier des lutins car il traverse l'un des quatre bois appartenant à la commune (voir carte). Si vous souhaitez, vous promener dans la forêt domaniale du Chêne à la Vierge, il faudra vous rendre à l'Ouest sur la commune de Saint-Imoges en empruntant le chemin de Courtagnon et au Nord sur le territoire de Villers-Allerand. Nous vous invitons toutefois à faire preuve de prudence lors de la fréquentation de ces zones boisées. En raison des dépérissements importants de résineux et de feuillus, suite aux épisodes successifs de sécheresse, de fortes chaleurs et d'attaques d'insectes (scolytes), tous les bois fragilisés sont devenus dangereux (chutes d'arbres ou de branches).



Forêt domaniale publique du Chêne à la Vierge (ONF) (100 ha sur Germaine)



Forêt communale (23ha)



Forêt privée (1000Ha)

Ecoles

Des calculatrices pour les futures 6èmes



Elles sont six élèves de CM2 cette année à quitter l'école primaire pour le collège. Philippe Caplat, notre maire et Bénédicte Aufour, conseillère municipale leur ont remis une calculatrice offerte par la municipalité. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite dans la suite de leur scolarité.